

**Appel à candidatures**  
**Poste vacant ou susceptible d'être vacant au mouvement 2019**  
(sous réserve de modification en carte scolaire 2019)

**Directeur d'une école publique à projet spécifique**

Division des personnels  
enseignants du premier  
degré public

**CONTEXTE DE LA MISSION :**

L'école est implantée à Grand-Champ. L'école primaire (fusionnée en février 2019) comporte 9 classes réparties sur deux sites.

Un projet pédagogique spécifique « Cogniécole » y est déployé à la rentrée 2019.

**DESCRIPTIF DU PROJET :**

Il s'agit de **s'appuyer sur les acquis des sciences cognitives** afin que tous les élèves développent des compétences affirmées par le recours, entre autres, aux supports numériques.

L'objectif est d'obtenir **100 % de réussite** à la fin de l'école primaire. Il s'agit aussi de développer chez tous les élèves des **stratégies d'apprentissage** efficaces afin d'optimiser leurs réussites scolaires.

L'équipe pédagogique, inscrite dans une logique de recherche-action, bénéficie de formations régulières, organisées par l'équipe de circonscription et d'experts associés. Elle est amenée à :

- **Actualiser régulièrement ses connaissances au regard des apports des sciences cognitives (attention, mémorisation, motivation, méthodes de travail, intelligences multiples, métacognition, etc.) ;**
- **Développer sa professionnalité par les apports, entre autres, de la recherche en didactique de l'oral et de la lecture-écriture ;**
- **Utiliser le numérique pour soutenir de manière différenciée les apprentissages des élèves par le recours notamment à des logiciels d'évaluation adaptés** (ex : l'évaluation des différentes composantes de la lecture) ;
- **Développer en équipe pédagogique** des outils et des référentiels garantissant la continuité et la cohérence des apprentissages sur l'ensemble des cycles.

L'équipe pédagogique se doit d'être particulièrement attentive à la **participation des familles** dans ce processus éducatif, dans un esprit de **coéducation** bien comprise autour des enjeux des apprentissages scolaires et des conditions favorisant leur déploiement.

**FONCTIONS EXERCÉES :**

Sous l'autorité de l'inspecteur de l'Éducation nationale et selon les priorités définies par les autorités académiques, le directeur d'école veille à la bonne marche de l'école primaire et prend toute disposition pour que l'école assure sa fonction de service public.

• **Responsabilité pédagogique :**

Le directeur assure la coordination nécessaire entre les enseignants, anime l'équipe pédagogique et veille au bon déroulement des enseignements en cohérence avec les programmes. Il contribue à l'intégration des apports du projet « langues, lecture-écriture et numérique » dans le quotidien de l'école et soutient la réflexion de l'équipe pédagogique avec les experts associés au projet.

- **Responsabilité relative au fonctionnement de l'école :**

Il veille à la bonne marche de l'école en s'appuyant sur la réglementation en vigueur.

- **Relation avec les parents et les partenaires :**

Le directeur est l'interlocuteur de la commune. Il veille à la qualité des relations de l'école avec les parents d'élève et l'ensemble des partenaires de l'action éducative. Il contribue à la protection de l'enfance en liaison avec les services compétents. Il travaille en liaison avec les partenaires de la ville.

### **COMPÉTENCES REQUISES :**

- Compétences en matière d'animation, d'impulsion et de pilotage ;
- Compétences relationnelles et de communication : dialogue, médiation, ouverture aux autres, représentation de l'institution ;
- Compétences organisationnelles : planification, tenue des registres, etc. ;
- Connaissance de la législation et de la sécurité en vigueur dans les écoles ;
- Compétences de rédaction ;
- Maîtrise des usages et des enjeux du numérique éducatif et de l'internet responsable ;
- Connaissances didactiques et pédagogiques : acquis des neurosciences et des recherches en psychologie cognitive, développement du langage et de l'apprentissage continué de la lecture-écriture à l'école primaire, usages numériques pour soutenir les apprentissages et leur évaluation ;
- Disponibilité (travail d'équipe, réunions pouvant intervenir hors temps scolaire) ;

### **MODALITÉS DE CANDIDATURE :**

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame CONAN, IEN en charge de la circonscription des Landes de Lanvaux au 02.97.01.86.54

Les candidats adresseront par voie électronique, **pour le mercredi 20 mars 2019** au plus tard, une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum-vitae à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Morbihan - Division des personnels enseignants du premier degré public à l'adresse suivante : **ce.diper56-gestion.collective@ac-rennes.fr**

Les candidats seront convoqués à une commission d'entretien.